

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 78-117 du 28 avril 1978

portant nomination de Doyens, de vice-Doyens
de Faculté et de Directeurs à l'Université
Nationale du Bénin.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT

VU l'ordonnance N°77-32 du 9 septembre 1977, portant promulgation de la Loi
Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;

VU le décret N°76-26 du 30 janvier 1976, portant formation du Gouvernement ;

VU le décret N°76-46 du 19 février 1976, déterminant les services rattachés
à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres
du Gouvernement ;

VU l'ordonnance N°75-21 du 24 mars 1975, fixant la composition du Cabinet du
Président de la République et la structure des ministères, notamment son
article 15 ;

Sur proposition du Président du Bureau Politique du Comité Central du Parti de
la Révolution Populaire du Bénin ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 26 avril 1978,

D E C R E T E :

ARTICLE 1er - Sont nommées dans les fonctions ci-après au Ministère des Enseignements Technique et Supérieur, les personnes dont les noms suivent :

Faculté des Sciences et Techniques

- Doyen : Camarade SETONDI Jacques
- Vice-Doyen : Camarade ALIDOU Salifou.

Faculté des Sciences de la Santé

- Doyen : Camarade HAZOUME Adjai Félix
- Vice-Doyen : Camarade SADELER Christophe.

Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines

- Doyen : Camarade IGUE John Pierre
- Vice-Doyen : Camarade d'ALMEIDA Edouard.

Faculté des Sciences Agronomiques

- Doyen : Camarade FAKAMBI Léopold
- Vice-Doyen : Camarade ADAMOU N'DIAYE Mama.

Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Politiques

- Doyen : Camarade DOSSOU Robert
- Vice-Doyen : Camarade KOUSSE Alidou Jacques.

Centre National des Oeuvres Universitaires

- Directeur : Camarade TIMANTY Georges.

Bibliothèque Universitaire

- Directrice : Camarade QUENUM Valentine.

Centre de Formation Administrative et de Perfectionnement

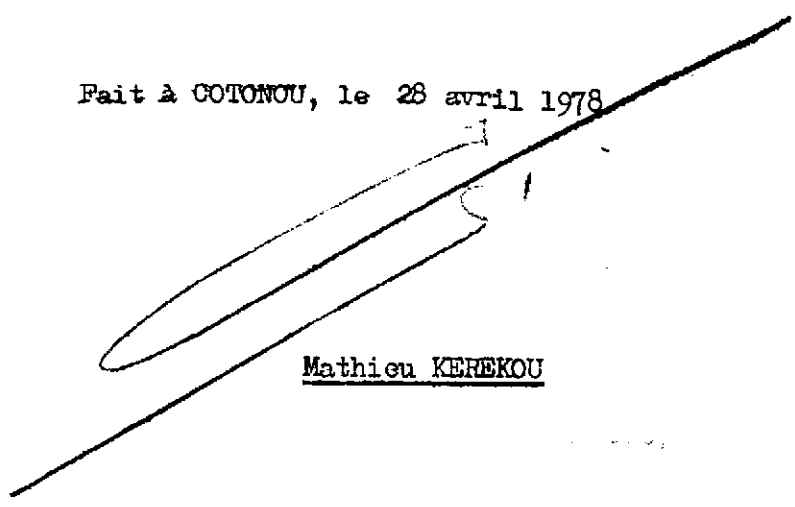
(C E F A P)

- Directeur : Camarade CODJOVI Julien.
- Directeur des Enseignements Généraux du Second Degré : Camarade MENSAH Nathanaël,
Recteur de l'Université
Nationale du Bénin.

ARTICLE 2 - Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires et qui aura effet pour compter de la date de prise de fonction des intéressés, sera publié et communiqué partout où besoin sera.--

Fait à COTONOU, le 28 avril 1978

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

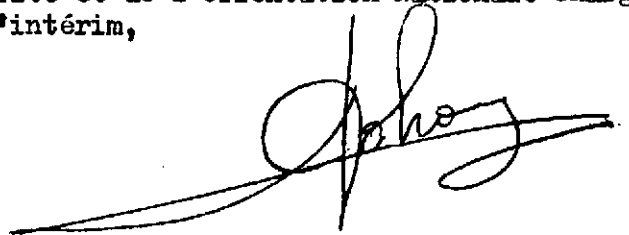

Mathieu KEREKOU

Le Ministre des Enseignements
Technique et Supérieur,



Augustin HONVOH

Le Ministre des Finances absent,
Le Ministre Délégué auprès du Président de la
République, chargé de l'Intérieur, de la
Sécurité et de l'Orientation Nationale chargé
de l'intérim,



Martin Dohou AZONHIHO

AMPLIATIONS : PR 10 CS 6 CC du PRPB 4 SGG 4 SPD 2 METS-MF 10 autres Ministères 13
DPE-DGAJL-INSAE 6 IGE 4 DCCT-ONEPI-Gde Chanc. 3 FASJEP-UNB-EN 6 DB-~~not~~ Solde 6
Trésor-DI 8 Services Intéressés 8 x 2 = 16 Intéressés 14 JORPB 1.-